

Vertou, le 16 février 2023

Monsieur le Président

Communauté de Communes Estuaire et Sillon
2, boulevard de la Loire
BP 29
44 260 SAVENAY

Dossier suivi par : Justine VAILLANT
Mail : secretariat.cle@syndicatloireaval.fr
Tel. : 09 72 54 19 31
Réf. : JV-2023-02-0042
Vos réf. : BM/2022.011338

Objet : Avis du bureau de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire

Monsieur le Président,

Vous m'avez adressé, pour avis de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire, le projet de Contrat Territorial Eau (CTEau) 2023-2025 du sous-bassin versant de référence « Sillon et Marais Nord Loire », porté par la Communauté de Communes Estuaire et Sillon.

L'annexe 1 du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) du SAGE Estuaire de la Loire en vigueur identifie les enjeux et les objectifs prioritaires suivants pour le sous-bassin versant « Sillon et Marais Nord Loire » :

Enjeux	Objectifs
Cohérence et organisation	Créer un EPCI, opérateur pour la gestion des cours d'eau et des marais à l'échelle du bassin versant
	Accompagner la modernisation des syndicats de propriétaires de gestion des marais et favoriser leur regroupement
	Définir les modalités d'une coopération entre ces acteurs publics et privés
	Définir un règlement d'eau
Qualité des milieux	Définir les modalités de gestion des milieux humides combinant agriculture et biodiversité
	Restaurer le fonctionnement hydraulique
	Pérenniser les activités agricoles et les accompagner par des mesures agro-environnementales
Qualité des eaux	Réduire les phénomènes d'eutrophisation (pollution diffuse et ponctuelle issue de l'amont du bassin versant)
Inondations	Définir les modalités de gestion des ruissellement (eaux pluviales, etc.) à l'échelle du bassin versant

Le CTEau a également été analysé au regard du projet de SAGE révisé.

Pour rappel, le SAGE Estuaire de la Loire est actuellement en phase de révision.

La date de publication de l'arrêté interpréfectoral approuvant le SAGE révisé n'étant pas connue, le projet de CTEau Sillon et Marais Nord Loire a été analysé par le bureau de la CLE au regard :

- du PAGD et du règlement votés en février 2020 par la CLE,
- des modifications apportées à ces documents par les mémoires en réponse aux avis issus de la consultation administrative et de la consultation dématérialisée, votés en CLE des 8 juillet et 13 décembre 2022.

Le tableau, ci-dessous, liste les actions principales du contrat 2023-2025 du sous-bassin versant de référence « Sillon et Marais Nord Loire », en lien avec le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et le règlement du SAGE Estuaire de la Loire en vigueur ainsi que ceux du projet de SAGE révisé.

	SAGE en vigueur	Projet de SAGE révisé	Actions et objectifs du projet de contrat
Enjeux	Cohérence et organisation	Gouvernance	- Coordination du contrat par la CCES - Mise en place de COPIIL et COTECH, bilans annuels, échanges avec maîtres d'ouvrage et financeurs - Plusieurs maîtrises d'ouvrage - Etc.
Dispositions	C&O4 et C&O8	G2-1 et G3-4	
Enjeux	Qualité de l'eau		- Inventaire des éléments du paysage et plantations bocagères pour un état des lieux/diagnostic permettant d'établir un programme d'actions.
Dispositions	QE12 et QE13	QE3-8 et QE3-9	
Enjeux	Qualité des milieux		- Actualisation des inventaires zones humides et analyse de leurs fonctionnalités - Restauration/acquisition de zones humides - Opérations de restauration hydromorphologique du lit mineur et des berges, opérations de gestion d'ouvrages, effacement d'un plan d'eau - Lutte contre les espèces exotiques envahissantes - Réalisation d'un règlement d'eau. - Suivi de l'indicateur trophique
Dispositions	QM1, QM6, QM8 et QM19	M1-4, M1-5, M1-8, M2-1, M2-6, M2-7, M2-8, M2-9 et M3-3	

Au regard de l'analyse des éléments transmis, le bureau de la Commission locale de l'eau a examiné ce dossier lors de la séance du 9 février 2023 et a émis un avis **favorable**.

Nombre de votants	Abstentions	Avis favorables	Avis défavorable
9	0	8	1

Les actions inscrites sont en cohérence avec les enjeux et les objectifs définis par le PAGD et le règlement du SAGE en vigueur, ainsi que ceux du SAGE révisé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes respectueuses salutations.


Claude CAUDAL
 Président de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire